

a des années que, en fait de politique, nous avons donné notre démission, laissant à d'autres le soin de sauver la patrie ou de faire sombrer le vaisseau de l'Etat. Nous sommes bien aise de le dire à nos censeurs : nous leur souhaitons, en tout et partout, l'indépendance et le désintéressement que nous nous sentons au fond de l'ame.

Au reste, nous devons réunir quelque jour en deux ou trois volumes un choix de nos divers articles, et alors, si tant est que cela en vaille la peine, une préface expliquera ce qu'une note ne fait ici qu'ébaucher.



Passons maintenant à l'auteur des *Cordeliers*.

M. l'abbé Louis-Antoine Pavy naquit le 18 mai 1805, à Roanne (Loire). Il fit ses études littéraires à la Manécanterie de Saint-Jean, suivit le cours de philosophie et celui de mathématiques au petit séminaire de l'Argentière, puis ensuite vint au grand séminaire de Saint-Irénée finir par le cours de théologie. Il fut ordonné prêtre le 12 juin 1829, nommé le même mois et la même année vicaire à Saint-Romain-de-Popey (Rhône), petit village à cinq lieues de Tarrare. L'année suivante, jour pour jour, il fut appelé au vicariat de la paroisse de Saint-Bonaventure, à Lyon, et, le 18 octobre 1837, chargé par M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, de professer à notre faculté de théologie le cours d'histoire et de discipline ecclésiastiques.

C'est pendant son vicariat de Saint-Bonaventure que M. l'abbé Pavy a écrit ses deux volumes sur les *Cordeliers*. Maintenant sa carrière est nettement dessinée, et il sera bien à sa place. A d'autres le soin de baptiser et d'enterrer; toute fonction est belle et noble, dès lors qu'elle est dignement remplie; mais si chacun a reçu de Dieu un don spécial, *unus quidem sic, alius vero sic*, comme disait saint Paul, le don de